JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## Vie de la société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 16 (1875), p. 113-115

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__113_0>

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme*
*Numérisation de documents anciens mathématiques*
http://www.numdam.org/

# JOURNAL

DE LA

# SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

**N° 5. — MAI 1875.**


## I.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 MARS.

La séance est ouverte à 4 heures sous la présidence de M. Juglar. Le président fait part à la Société de la perte douloureuse qu'elle vient de faire dans la personne d'un de ses membres les plus distingués, M. A. Demongeot. M. Demongeot, sorti le premier de l'École polytechnique dans le corps des ingénieurs des mines, porta ses préférences sur l'étude du droit; reçu bientôt docteur, il ne tarda pas à être nommé maître des requêtes, et en quelques années il se fit remarquer par l'excellence de ses travaux sur la législation comparée, les chemins de fer et l'administration, ouvrages dans lesquels la science du droit s'allie à l'analyse mathématique la plus approfondie. M. Demongeot était l'un des professeurs les plus aimés de l'École libre des sciences politiques, et il avait donné une preuve de l'intérêt qu'il attachait aux études statistiques en devenant membre de notre Société. A tous égards, on ne peut être que profondément impressionné du décès prématuré de ce jeune savant, qui devait être, d'après les juges les plus compétents, une des lumières du Conseil d'État.

Après cette allocution, que la Société accueille avec la plus vive sympathie, il est procédé à la lecture du procès-verbal, lequel est adopté sans réclamation.

Toutefois, la mention faite au procès-verbal d'un travail de M. de Malarce sur les monnaies amène le Dr Bourdin à faire une observation qui lui paraît de nature à faciliter les projets d'unification dont on s'occupe dans la plupart des États civilisés. Il veut parler de l'effigie du souverain frappée sur toutes les pièces de monnaie. Il voudrait que les divers peuples s'entendissent pour faire abandon de cette effigie, qui serait remplacée par un emblème ou signe commun.

M. Juglar répond que les progrès ne s'obtiennent qu'avec le temps, et qu'il ne voit aucun inconvénient à conserver l'effigie du souverain; mais il serait désirable que les monnaies, ramenées à un type commun, continssent sur l'une des faces une indication uniforme des poids et des titres légaux.

MM. Lunier et Robyns font observer enfin que certaines effigies sont seules re-

connues dans certaines parties du monde ; c'est ainsi que pour les transactions avec l'Inde, on se trouve obligé de faire frapper des ducats à l'effigie de Marie-Thérèse, et qu'on a dû en faire autant pour les piastres mexicaines lorsque nos armées ont occupé le Mexique. Or, ces usages, aussi bien que des raisons purement patriotiques, s'opposent à la réforme proposée par M. Bourdin.

La question paraissant épuisée, le secrétaire fait l'énumération des ouvrages récemment adressés à la Société :

*La Tempérance*, 1874, n° 4.
*Journal de la Société de Statistique de Londres*, 4e trimestre 1874 et 1er trimestre 1875.
*Statistique des constructions en Bavière*, in-4°, 1872.
*Notes caractéristiques sur la température de Bruxelles*, par M. Quételet fils.
*Plan d'un dictionnaire de bibliographie universelle*, par Heuschling.

M. Robyns présente en outre la deuxième et dernière partie du travail de son frère sur la voirie de Bruxelles.

M. Loua, reprenant la parole, fait hommage à la Société, au nom du Ministre de l'agriculture et du commerce, d'un ouvrage intitulé *Statistique sommaire des industries principales en* 1873. C'est une monographie très-simple et en même temps très-complète de la situation de nos industries les plus importantes, et dont la lecture est facile, grâce à quinze cartes chromo-lithographiques qui permettent de saisir d'un seul coup d'œil l'importance de chaque industrie et sa répartition sur le sol national.

A ce propos, plusieurs membres échangent des observations sur l'utilité de la méthode cartographique, et des résultats souvent imprévus qu'elle permet de découvrir. C'est ainsi que le préopinant a pu établir, à l'aide de cartes établies sur les données du dernier bulletin municipal, que la proportion des enfants naturels abandonnés est bien plus élevée dans les populations aisées que dans la classe ouvrière, ce qui permet d'avancer que les unions illégitimes, qui sont purement passagères dans les premières, sont au contraire durables dans les populations ouvrières, et que si elles n'ont pas la sanction légale, elles sauvegardent au moins le sort des enfants qui en proviennent. Il rappelle que c'est également par la méthode cartographique qu'il a pu expliquer la mortalité relativement faible des enfants dans les grands centres de population. Cette mortalité trouve son complément dans celle des enfants mis en nourrice aux environs.

L'ordre du jour appelle une communication du Dr Vacher, sur le personnel et la fortune des communautés religieuses. Le journal en fera connaître prochainement les résultats les plus saillants.

La parole est donnée à M. Flechey, pour la lecture d'une notice sur les chemins de fer aux États-Unis. Ce travail fait suite à la série d'études entreprises par l'auteur sur les chemins de fer. (Voir dans ce journal les *Chemins de fer français*, 1873, p. 200, et les *Chemins de fer européens*, 1874, p 86 ) Il en fournira prochainement le complément par un travail sur les chemins de fer de l'Inde anglaise.

Avant de lever la séance, le président croit devoir annoncer à la Société la récente promotion de M. Loua, son secrétaire, au grade de chef de bureau adjoint de la Statistique générale de France. M. le Dr Lunier, prenant la parole au nom des membres présents, dit qu'il est heureux de voir couronner par cette nomination une longue série de travaux statistiques dont la Société a pu apprécier la valeur,

et il demande que les félicitations dont il s'est fait l'organe soient mentionnées au procès-verbal.

La séance est levée à six heures.